

Image not found or type unknown



Négociation directe avec mon ex

Par **EBPSEUDO**, le **08/08/2017** à **12:07**

Bonjour, rnrnDivorcé de mon épouse depuis Décembre 2014, le solde de la vente du domicile conjugal a été consigné chez son notaire depuis le divorce. Depuis, les procédures s'enlisent. Y a t il un risque que cela se retourne contre moi si je tente une négociation directe avec mon ex? Mon offre serait plus avantageuse pour elle que l'offre officielle retenue par le calcul du notaire. rnrnMerci de vos conseils. rnrnBien à vous.